

Colloque International sur les victimes du terrorisme et la réconciliation nationale

Alger, 27- 28 avril 2010

DECLARATION D'ALGER

Nous,

Participants au 2^{ème} colloque international organisé à Alger les 27 au 28 avril 2010, par l' « Organisation nationale des victimes du terrorisme » sous le Haut Patronage du Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA ;

Après un large débat entre les familles des victimes du terrorisme et les personnalités connues pour leur engagement au service de la paix, la compréhension internationale et les droits humains ;

Convaincus de l'universalité et de l'indivisibilité de la lutte contre le terrorisme et par la nécessité de préserver les valeurs communes de paix, des droits humains, et par la promotion d'une éducation à la culture de la paix ;

Soulignant que les travaux du colloque ont mis un accent particulier sur la promotion de la paix, de la condition féminine et de la jeunesse ;

Notant que la crise civilisationnelle actuelle a mis à jour les effets négatifs de la mondialisation, de l'unilatéralisme et favorisé la prolifération des actes terroristes et d'énormes convulsions économiques, sociales, culturelles et politiques ;

Estimant que les seuls accords à caractère économique et politique n'ont pas permis à ce jour de construire les bases d'une paix durable faute de solidarité éthique, intellectuelle et morale comme souligné dans le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO;

Ayant à l'esprit ce qui précède, les participants appellent à l'essor continu de la culture de la paix tant au niveau local, national qu'international ;

Souscrivons aux propositions de la déclaration du premier colloque international sur le terrorisme sur le thème de « la lutte contre le terrorisme, une affaire de tous » organisé par l'Organisation nationale des victimes du terrorisme à Alger du 22 au 23 mars 2008 ;

Encourageons l'adoption et la mise en œuvre de programmes éducatifs formels et informels d'une culture de la paix respectueuse des droits humains ;

Exhortons, les Etats et les organisations internationales, régionales et en particulier l'UNESCO et l'Union Africaine à mettre en œuvre des programmes et activités destinés à la promotion de la culture de la paix ;

Prions instamment l'Organisation des Nations Unies de faire adopter aussi rapidement que possible une Convention internationale sur le terrorisme transnational et de s'entendre sur une définition du terrorisme qui distingue clairement la lutte des peuples contre l'occupation étrangère et le terrorisme ;

Rappelons à nouveau que le terrorisme doit être appréhendé dans son contexte politique, religieux, culturel et sa dimension criminelle et à cet effet, mettons en garde contre toute tentative d'associer toutes les religions et croyances au terrorisme qui ne peut se réclamer impunément d'une religion dont il travestit les enseignements et pervertit les principes ;

Saisissons cette occasion pour souligner le rôle fondamental que peuvent et doivent jouer la société civile et les organisations non gouvernementales dans la promotion du dialogue de religions et de civilisations dans un contexte de compréhension et de respect mutuel ;

Soulignons la nécessité de mettre en place un réseau d'organisations non gouvernementales des victimes du terrorisme, au niveau régional et international, afin de parvenir à une action concertée et solidaire ;

Prions instamment l'UNESCO d'envisager les voies et moyens permettant d'instaurer une journée internationale à la mémoire des victimes du terrorisme en vue de mobiliser l'opinion publique internationale contre toutes les formes de violence ;

Réitérons aux gouvernements notre souhait de voir renforcée l'assistance psychologique aux familles et notamment aux enfants victimes de terrorisme afin de contrecarrer la transmission du traumatisme aux générations futures et pour barrer la route à la haine et la vengeance ;

Mettons l'accent sur l'indissociable complémentarité entre paix, développement et démocratie pour lutter contre le terrorisme en accordant la primauté aux valeurs humaines partagées ;

Félicitons l'Organisation Nationale des Victimes du Terrorisme pour son initiative opportune qui s'inscrit pleinement dans le sens de la mise en œuvre de l'Année Internationale, 2010, de rapprochement des cultures ;

Remercions Son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire pour son appui et son soutien pour l'organisation de ce colloque et sommes convaincus qu'il ne ménagera aucun effort pour encourager la mise en œuvre des présentes recommandations tant au niveau national, régional qu'international.

Alger, le 28 Avril 2010